



2004

LE MERCREDI 17 JANVIER 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 17 janvier 2018, à 20 h 30, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Sylvain Tremblay

Marc-Olivier Bisson
Jacques D'Août
Edmond Leclerc
Caroline St-Louis

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke
Andreann Thibert

Absences

Sylvain Léger

Anik Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Raynald Goudreau, conseiller-cadre
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Journée portes ouvertes du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie et de l'École hôtelière de l'Outaouais le 20 janvier prochain, de 10h à 16h.
- . Spectacle de l'Harmonie Contre-Temps et de Stéphanie St-Jean le 6 avril prochain à la Salle Desjardins sous la présidence d'honneur du député de Papineau, Alexandre Iracà.
- . Remercie Raynald Goudreau qui assumait la direction générale, depuis près de 8 ans, jusqu'au 16 janvier dernier. Il salue son engagement et la qualité de son travail.
- . Souhaite la bienvenue au nouveau directeur général, Daniel Bellemare.
- . Le directeur général annonce que, depuis le 1^{er} janvier dernier, il est possible d'obtenir une autorisation du président d'élection à s'engager à se présenter comme candidat pour l'élection scolaire du 4 novembre 2018. Cette autorisation permet notamment de solliciter des contributions électorales.

Parole aux commissaires

Monsieur Raymond Ménard

- . Souligne les qualités de leader de M. Goudreau.
- . Programmes de recyclage et de compostage implantés dans plusieurs écoles.

Monsieur Daniel Cooke

- . École Providence / J.-M.-Robert : dépistage, par une équipe de spécialistes en optométrie, des malades de l'œil chez les enfants et remise de lunettes aux élèves qui en auraient besoin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 57 (2017-2018)

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2005

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2017

RÉSOLUTION 58 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 13 décembre 2017 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉS RESTREINTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 59 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 20 (2017-2018) intitulée « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018 »;

Attendu la nomination de M. Edmond Leclerc à titre de commissaire de circonscription de la Rivière-Blanche (4);

Attendu la nomination de Mme Caroline St-Louis à titre de commissaire de la circonscription des Méandres-de-la-Petite-Nation (3);

Attendu la nomination de M. Jacques D'Août à titre de commissaire de la circonscription de Beauchampville / du Ruisseau (7);

Attendu l'intérêt manifesté par Mme St-Louis ainsi que par messieurs D'Août et Leclerc de siéger auprès de certains comités restreints;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE monsieur Edmond Leclerc soit nommé membre des comités suivants :

- comité relatif aux technologies de l'information et des communications;
- comité de vérification et comité des ressources matérielles;
- comité des ressources humaines.

QUE madame Caroline St-Louis soit nommée membre des comités suivants :

- comité des ressources humaines;
- comité de vérification et comité des ressources matérielles.

QUE monsieur Jacques D'Août soit nommé membre des comités suivants :

- comité des ressources humaines;
- comité de vérification et comité des ressources matérielles;
- comité de gouvernance et d'éthique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉCONNAISSANCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ONTARIEN DE PROXIMITÉ QUANT À
L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI – DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

RÉSOLUTION 60 (2017-2018)

Attendu que 70 870 résidents du Québec travaillent dans une autre province;

Attendu que de ce nombre, 60 000 résidents du Québec exercent leurs compétences en Ontario, principalement à Ottawa, en raison de la situation géographique propre à l'Outaouais;



2006

Attendu que les recommandations citées dans le Rapport final du chantier sur l'offre de la formation collégiale (Rapport Demers), déposé en juin 2014 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, s'appliquent à l'offre de la formation professionnelle, visent notamment à autoriser des programmes d'études attractifs répondant aux besoins de main-d'œuvre de la région et d'en évaluer l'opportunité;

Il est proposé par madame la commissaire Caroline St-Louis;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées demande formellement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de reconnaître le marché ontarien de proximité à la région de l'Outaouais dans son adéquation formation-emploi ministérielle lors de l'analyse des demandes d'autorisation permanente et provisoire selon le *Cadre de gestion de la formation professionnelle et de la formation technique*;

QU'une copie de la présentation résolution soit acheminée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au député de Papineau, M. Alexandre Iracà, ainsi qu'à l'ensemble des députés de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OFFRE DE COURS À TEMPS PARTIEL VISANT L'OBTENTION D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP) OU D'UNE ATTESTATION DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (ASP)

RÉSOLUTION 61 (2017-2018)

Attendu le faible taux de chômage et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée dans plusieurs secteurs d'activités cités par Service Québec ainsi que par les comités sectoriels de la main-d'œuvre;

Attendu les besoins exprimés par les employeurs soit la formation et la qualification des travailleurs;

Attendu la conciliation étude-travail-famille et la formation comme levier à la lutte à la pauvreté, deux enjeux actuels pour la société québécoise;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE l'offre de cours à temps partiel pour les programmes d'études en formation professionnelle sanctionnés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur soit envisagée afin de répondre à l'adéquation formation-emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PARTENARIAT AVEC LA MRC DE PAPINEAU ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE – ACCEPTATION ET DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 62 (2017-2018)

Attendu l'aide financière rendue disponible par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire par l'entremise du programme nommé « *Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal* »;

Attendu que la MRC de Papineau offre à la CSCV un partenariat afin d'obtenir une subvention de ce programme visant le réaménagement de cours d'école;

Attendu que l'aide financière serait de 20 000 \$ provenant de ce fonds, de 20 000 \$ provenant du fonds de développement des territoires de la MRC de Papineau et 20 000 \$ provenant de la CSCV;

Attendu que les écoles visées par ce projet sont les écoles Providence, St-Pie X, St-Michel (M) et Sacré-Cœur (P);

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;



2007

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte ce partenariat et contribue à hauteur de 20 000 \$ au montage financier proposé;

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, et le président, monsieur Éric Antoine, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES

RÉSOLUTION 63 (2017-2018)

Attendu que les chèques et effets bancaires requièrent deux signatures, le tout conformément aux usages en vigueur;

Attendu qu'il y a lieu de nommer une personne pouvant agir en l'absence de chacun des deux signataires;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE les chèques et les effets bancaires émis par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soient signés par le président du Conseil des commissaires, monsieur Éric Antoine, ou en son absence, par le vice-président, monsieur Sylvain Tremblay;

QUE les chèques et les effets bancaires soient contresignés par le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, ou en son absence, par le directeur général adjoint, monsieur Jasmin Bellavance;

QUE la présente résolution soit effective en date du 17 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIRIGEANT D'ORGANISME PUBLIC AU SENS DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS – NOMINATION

RÉSOLUTION 64 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 101 (2013-2014) intitulée « Nominations en application de la Loi sur les contrats des organismes publics » qui précisait notamment que le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, exerçait les pouvoirs du dirigeant au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q. chapitre C-65.1);

Attendu le départ à la retraite de M. Raynald Goudreau;

Attendu la nomination de M. Daniel Bellemare à titre de directeur général par l'entremise de la résolution 13 (2017-2018) intitulée « Directeur général – nomination »;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE les pouvoirs du dirigeant en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) soient délégués au directeur général, monsieur Daniel Bellemare.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ GRICS

RÉSOLUTION 65 (2017-2018)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;



2008

QUE le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soit, et est par la présente, nommé délégué officiel de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées à toute assemblée générale régulière ou extraordinaire de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs qui en découlent;

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution antérieurement adoptée aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MODIFICATIONS DE CONCORDANCE – ENTÉRINEMENT

RÉSOLUTION 66 (2017-2018)

Attendu le départ à la retraite de M. Raynald Goudreau;

Attendu que M. Goudreau n'occupe plus la fonction de directeur général depuis le 16 janvier dernier;

Attendu que M. Daniel Bellemare occupe la fonction de directeur général depuis le 17 janvier 2018;

Attendu qu'en suivi à une décision, le directeur général de la commission scolaire est régulièrement appelé à signer un ou des documents officialisant ladite décision;

Attendu que certaines décisions ont été prises récemment ou seront prises prochainement et que M. Goudreau avait le pouvoir ou le mandat de signer la documentation officielle afférente;

Attendu qu'il y a lieu d'effectuer une modification de concordance dans certains documents officiels;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE tout passage d'un document correspondant au préambule de la présente résolution soit modifié par le remplacement, partout où cela se trouve, de « M. Raynald Goudreau, directeur général » par « M. Daniel Bellemare, directeur général ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 67 (2017-2018)

Il est proposé par madame la commissaire Caroline St-Louis;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 7 février 2018, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville.

Il est 21 h 08.

Éric Antoine,
Président

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général